
PROGRAMME RÉCAPITULATIF



INITIATION AU RGPD

EDA DE CORSE

INITIATION AU RGPD : Cadre théorique, mise en conformité, contextes spécifiques

PROGRAMME RÉCAPITULATIF

Période de réalisation de la session

Session ouverte du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 (inscription ouverte jusqu'au 15 décembre 2023)

Durée totale estimée

6 heures (travaux compris)

Prix 125 euros

Pour les avocats libéraux : possibilité de prise en charge par le FIF-PL à titre individuel selon les conditions de cet organisme (budget annuel FIF-PL de 750 euros, dans la limite des fonds disponibles)

Objectifs

- Connaître les principes du règlement et ses impacts.
- En comprendre les impacts juridiques concrets grâce à l'étude de cas.
- Comprendre le rôle de l'avocat dans les problématiques RGPD.
- Comprendre le rôle de l'expert, en collaboration avec l'avocat.
- Se représenter les contextes de mises en œuvre (dans la gestion des ressources humaines, la relation commerciale, le monde des associations des petites collectivités) pour en comprendre les applications concrètes.

Prérequis

Être un professionnel du droit (avocat).

Niveau

- Actualisation : tout public et vie professionnelle
- Niveau 1 : acquisition des fondamentaux

Séquences d'apprentissage

Il s'agit d'une formation en 22 modules, qui comprennent 45 vidéos de 2 à 5 minutes chacune pour comprendre le règlement et les différents contextes de mise en œuvre :

- Introduction
- Champs d'application
- Notions clefs
- Acteurs et relations avec les acteurs
- Principes fondamentaux
- Droits des personnes concernées
- Sécurité et gestion des violations de données
- Cas pratique : communication digitale
- DPO
- Registre des activités de traitement
- Analyse d'impact
- Transferts de données
- Cas de violations de données à caractère personnel
- Gestion de crise
- Données particulières
- Accountability
- Responsabilité
- Gestion des ressources humaines
- TPE-PME
- Petites collectivités locales
- Associations
- Présentation de la CNIL

Nature des travaux demandés

Des quiz entre chaque vidéo, qui vous permettent de revoir les points essentiels aperçus dans la vidéo. Une synthèse finale interactive finale, pour retenir les informations essentielles, et des liens.

Au total, comptez 15 à 20 minutes par module en moyenne pour le réaliser dans de bonnes conditions d'apprentissage.

Auteurs scientifiques

- Me Anne RENARD, Avocate au Barreau de Paris, Cabinet LEXING - Alain BENSOUSSAN Avocats

- Me Clothilde DELBECQ, Avocate au Barreau de Lille, Cabinet MONTESQUIEU Avocats
- Me Jérôme DEROULEZ, Avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles, Cabinet DEROULEZ,
- M. Jean-Marie FERRIERES, Expert de Justice en Informatique près la Cour d'appel de Paris, CNEJITA
- M. Philippe JACQUEMIN, Expert de Justice en Informatique près la Cour d'appel de Lyon, Expert agréé par la cour de cassation, Cabinet LCA-ICSI, CNEJITA

Spécialisation concernée

Cette formation concerne tous les praticiens (généralistes). Elle pourra notamment permettre aux avocats titulaires des certificats de spécialisation « Droit de la protection des données personnelles » et/ou « Droit du numérique et des communications » de déclarer des heures de formation au titre de ces spécialisations.

Modalités d'assistance pédagogique

Le forum d'échanges sur la plateforme 360Learning qui héberge le parcours permet de poser des questions à un référent. Ce dernier répondra sous 48 heures.

Coordonnées de la personne chargée des relations avec les apprenants

Maître Stella LEONI, Présidente, 06 47 68 31 32, crfpa.corse@gmail.com, référent « handicap ».

Modalités de sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation.

Modalités d'évaluation de la formation

Bilan de fin de formation.